

## ACTE DE NOUVELLE CONCESSION

### Concession n° : 6/31/72

#### Le maire de la commune de Corbas

Vu la demande présentée par Mme VIGARA Arlette, domiciliée 285 chemin d'Uchaux 84290 Lagarde-Paréol, et souhaitant obtenir une concession dans le cimetière de Corbas.

Il est accordé une concession quinquennale dans le cimetière de Corbas au nom de Mme VIGARA Arlette à l'effet d'y fonder la sépulture restreinte indiquée.

Seuls inhumés Mme Gobet épouse Cornon Renée, Marie 14/10/1935 et M. Jean, Raymond Cornon né le 23/11/1935. Cette concession est accordée à titre de concession nouvelle pour une durée de quinze ans prenant effet le 11 juillet 2025 et expirant le 11 juillet 2040.

La concession est accordée moyennant la somme de mille deux cents Euros, qui a été versée au Trésor Public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.



Le 11 juillet 2025  
Le maire